

## Compte rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2015 n°1

L'an deux mil quinze, le quatorze du mois de janvier à dix-huit heure, le conseil municipal de LAUZERVILLE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bruno MOGICATO, Maire.

Présents : Bruno MOGICATO, Nadine DURIN, Benoit PETIT, Carole GOUPIL, Daniel CLARET, Sylvie ESTOURNEL, Christelle GARCIA, Ingrid NOSAVAN, Chantal PELTIER, Joël VISENTIN, Eliane BOURGAILH, Éric JUSTES

Absents : Jean-Luc ABADIE, Daniel LONIGRO, Paul QUERE

Procurations : Jean-Luc ABADIE à Nadine DURIN, Daniel LONIGRO à Bruno MOGICATO, Paul QUERE à Eliane BOURGAILH

**Secrétaire de séance** : Chantal PELTIER

En préambule du Conseil Municipal, M. le Maire lit l'Article 1 de la Constitution, donne une lecture détaillée des 17 victimes des attentats perpétrés à Paris les 07 et 09 janvier dernier et fait observer une minute de silence.

### **1. Approbation des comptes-rendus du 27 novembre 2014 et 16 décembre 2014 :**

Nadine DURIN demande une modification concernant la présentation de l'intervention d'Eric JUSTES pour le point 2 du compte-rendu du 27/11/14. Après accord de celui-ci la modification est effectuée directement sur le compte-rendu.

Approbation du CR du 27/11/14 par 14 voix pour et 1 abstention.

Approbation du CR du 16/12/14 à l'unanimité.

### **2. Election du conseiller communautaire au SICOVAL :**

La démission du maire de Goirans a entraîné l'annulation de la composition du Conseil de Communauté du SICOVAL. L'arrêté préfectoral du 02 décembre 2014 a fixé le nombre de conseillers à 68 au lieu des 76 élus au suffrage universel lors des dernières élections municipales. Ainsi pour la commune de Lauzerville, le nombre de conseillers communautaire passe de 2 à 1.

Le conseil municipal doit désigner le candidat pour le siège de conseiller communautaire suivant la liste des conseillers déjà élus, Bruno MOGICATO et Carole GOUPIL. Afin de respecter la logique du suffrage universel, le Maire de la commune se propose candidat.

Il est procédé à un vote à bulletins secrets qui sont dépouillés par la doyenne et la benjamine des conseillers municipaux.

**Désignation de Bruno MOGICATO à l'issue du vote à 18h25 - n°2015-01-01 : 12 POUR et 3 BLANCS**

Benoît PETIT remercie Carole GOUPIL pour son travail en tant que conseillère communautaire de mars 2014 à janvier 2015.

Bruno MOGICATO trouve regrettable cette restructuration par vote au conseil municipal qui remet en cause le choix des électeurs.

Selon Nadine DURIN a aussi un impact sur la parité au sein du Conseil de Communauté.

Eric JUSTES trouve que le Préfet a pris la moins mauvaise solution intellectuelle.

Bruno MOGICATO souligne que la réélection des 68 conseillers s'est faite sans devoir réélire le Président et le Vice-Président du Conseil de Communauté.

### **3. Diagnostic archéologique du lotissement « Les Hauts du Pigné » :**

Monsieur le Maire remercie Christelle GARCIA pour sa demande de diagnostic archéologique volontaire et le suivi de ce dossier.

Par lettre du 08 décembre 2014, Monsieur le Maire a reçu la confirmation de l'absence de vestige archéologique sur l'ensemble des terrains du lotissement « Les hauts du Pigné ».

Cette hypothèse archéologique a occasionné la perte de la vente d'un terrain.

Pour information, Carole GOUPIL et Isabelle BOILEAU ont fait de la publicité sur internet pour les terrains qui restent à vendre.

### **4. Questions diverses :**

#### **4.1. Mise disposition gratuite de la salle des fêtes pour les candidats aux élections départementales :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dates des élections départementales qui se tiendront les 22 et 29 mars 2015.

A ce propos et pour répondre à des demandes, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à disposition gratuitement la salle des fêtes pour les candidats à ces élections qui en font la demande. Il propose également de limiter ce prêt à une fois par candidat et par tour.

#### **Délibération 2015-01-02 à 18h37 : approbation à l'unanimité**

#### **4.2. Autorisation du paiement des factures en investissement :**

En ce début d'année et dans l'attente du vote du budget 2015, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 jusqu'à l'adoption du budget 2015.

Les dépenses d'investissement pour un total de 238.500€ se répartissent ainsi :

150.000€ Travaux Mairie

14.200€ Travaux Eglise

24.600€ Jardins familiaux

16.200€ Travaux skate park

13.500€ Eclairage public

10.000€ Imprévus matériel informatique de bureau

10.000€ Imprévus autres matériels.

Les recettes en investissement pour un total de 88.500€ se répartissent comme suit :  
82.000€ Subvention du Département pour les travaux de la Mairie  
6.500€ Subvention du Département pour l'aménagement des classes.

### **Délibération 2015-01-03 à 18h45 : approbation à l'unanimité.**

#### **4.3. Le PEDT - Projet Educatif De Territoire :**

Nadine DURIN souligne que le PEDT est maintenant imposé aux communes et de ce fait elle propose d'élargir le groupe de travail du périscolaire. Elle suggère d'ouvrir le comité de pilotage aux associations ou à des personnes tournées vers l'enfance et la jeunesse telles que l'ASCL, l'ASCL, la Mini-School et les bénévoles de la Bibliothèque.

A l'avenir ce comité de pilotage se composera donc des enseignants, des parents d'élèves élus, des personnels du périscolaire, des représentants des associations, des bénévoles de la bibliothèque et des élus du Conseil Municipal.

Le PEDT est rédigé et revu pour une durée maximum de 3 ans.

Eric JUSTES demande quel est l'objectif calendaire de rédaction.

Nadine DURIN répond juin 2015.

#### **4.4. Réunion sur l'Information Jeunesse et les structures PIJ (Point d'Information Jeunesse):**

Sylvie ESTOURNEL annonce que le jeudi 05 février 2015 à 20h30 se tiendra, dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Lauzerville, une réunion qui présentera l'Information Jeunesse et les structures PIJ (Point d'Information Jeunesse) ainsi que le bilan d'activité du Secteur Est pour le 2<sup>e</sup> semestre 2014.

Cette réunion s'adresse aux Maires et aux élus du Secteur Est du SICOVAL, environ 25 personnes sont conviées et le matériel nécessaire sera amené.

#### **4.5. Informations suite à la réunion de la commission travaux :**

Benoît Petit signale que lors de la réunion de la commission travaux le 12 janvier dernier il a été décidé d'une réunion publique au sujet de l'Impasse du Communal qui se tiendra le 30 janvier à 20h30.

Il informe que le dossier du cœur de village n'a pas avancé.

#### **4.6. Autres informations :**

Paul QUERE demande comment les trois membres élus de « l'opposition » peuvent se réunir à la mairie.

Bruno MOGICATO lui répond qu'il suffit que l'un d'entre eux réserve une salle auprès d'Evelyne, la secrétaire de mairie.

Eric JUSTES demande s'il est possible d'avoir une clé de la mairie pour chacun des élus.

Bruno MOGICATO répond qu'il est prévu que chaque élu ait une clé et Benoît PETIT distribuera une clé à ceux qui n'en ont pas encore eu.

Chantal PELTIER rappelle que le vendredi 27 février 2015 à 21h notre commune accueillera la troupe les Couleurs de la Comédie qui présentera la pièce « La bonne adresse » au profit de l'Association Sourires d'Enfants du Sénégal. Elle demande de fixer le prix de l'entrée de cette pièce de théâtre. Il est convenu que le ticket d'entrée sera de 10€ pour les adultes, de 5€ pour les 12-18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.

Nadine DURIN rappelle le repas destiné aux aînés de la commune, qui se déroulera le 28 janvier à 12h, et demande aux membres du CCAS et aux élus qui souhaitent y participer de s'inscrire avant le 21 janvier.

Eric JUSTES demande à Christelle GARCIA, membre comme lui de la commission travaux, de préparer un courrier destiné à la société Alsatis au nom de la Mairie et des habitants de la commune afin de signaler les problèmes récurrents de connexion de la Mairie et auxquels sont confrontés les Lauzervillois.

Daniel CLARET signale que les locaux de la bibliothèque seront repeints par les employés municipaux pendant les vacances scolaires de février.

Il rappelle que si l'un des élus sollicite les employés municipaux il doit l'en informer afin qu'il puisse inclure cette demande dans leur planning.

Il informe que les poignées de porte de la bibliothèque vont être remplacées, de même que deux grilles d'aération des toilettes ; ces travaux seront d'un montant de 580€.

Il confirme que l'éclairage autour de la salle des fêtes fonctionne bien mais avec un interrupteur et qu'il n'y a pas de gouttière dans les vestiaires de la salle des fêtes.

**La séance est levée à 19h12 par Monsieur le Maire qui remercie les élus et les Lauzervillois présents.**

### ***Hors compte-rendu mais peut être mentionné dans le Lauzervillois***

#### ***Questions des Lauzervillois :***

*Avant le rond-point à l'aplomb du Hameau des Grèzes, comment est-il possible de faire ralentir les automobiles qui viennent de Sainte Foy d'Aigrefeuille ?*

Benoît PETIT répond qu'une demande de radar pédagogique peut être faite.

*Quand le panneau de signalisation de sens prioritaire recouvert de peinture au niveau de la mairie va-t-il être remplacé ?*

Benoît PETIT confirme qu'il est commandé et va être remplacé.

*Il y a-t-il du nouveau pour l'amélioration des connections internet ?*

Bruno MOGICATO annonce que la Société Orange a prévu un déploiement dont la commune de Lauzerville va pouvoir bénéficier. Un permis de construire est en cours pour installer un répartiteur à Auzielle. Le prévisionnel qui permettra un débit entre 10 et 15 méga, pour les Lauzervillois, est fixé au printemps ou à l'été 2015.